

AGORA

BULLETIN D'INFORMATION

ET D'ÉCHANGE DE LA LISTE S'UNIR POUR PARIS 8

27 JUIN 2024

ÉDITO

Paris 8 et la communauté universitaire dans son ensemble, se sont mobilisées pour défendre leurs valeurs au moment où l'avenir de notre pays se joue sur un coup de dés. Les causes d'une telle situation en sont connues et si largement chroniquées qu'il devient inutile d'y revenir. On retiendra néanmoins l'inconséquence d'un pouvoir déconnecté prompt à tenter des coups politiques dans le seul but de se maintenir en place.

Une université comme la nôtre a tout à craindre de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite. Mais, même si ce pire était évité, cela ne doit pas dissimuler les politiques actuelles qui, depuis une bonne quinzaine d'années, détruit pierre par pierre le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. De ce point de vue, Paris 8 a souffert et souffre encore des promesses non-tenues et des reniements de la tutelle à doter les universités des moyens dont elles ont cruellement besoin. La voie à suivre ne peut donc être qu'interne, en s'appuyant sur la formidable vitalité de notre communauté universitaire.

Mais cela n'est possible qu'à la condition de revitaliser le débat au sein de notre communauté. C'est dans cet esprit, en vue de construire un horizon positif, que les membres de la liste « S'unir pour Paris 8 » ont décidé de lancer *Agora*. Mais de quoi *Agora* est-il le nom ? Pour ses concepteurs, il s'agit de disposer d'un espace où chacune et chacun peut partager ses réflexions et ses propositions, en bénéficiant d'une liberté totale dans le ton comme dans le choix des thèmes. Je remercie d'ailleurs très chaleureusement les collègues qui ont offert les

contributions qui constituent ce premier numéro et celles et ceux qui en ont déjà envoyées d'autres pour le prochain.

Rédigés sans concertation préalable, abordant des thèmes aussi divers que la place des sciences « dures », l'enseignement des savoirs fondamentaux ou l'action culturelle, les textes de ce numéro posent pourtant spontanément tous la même question : qu'est-ce que Paris 8 ? Ou plutôt, que voudrions-nous que ce soit ? Et au-delà des sujets abordés, c'est souvent l'absence de concertation voire de réflexion sur le devenir de notre université qui saute aux yeux. Pour aider à combler ce manque, nous appelons à la mise en place d'un débat aussi ouvert que possible. Cela constituerait au moins un début de reconnaissance des compétences et de l'investissement de chaque membre de notre communauté. Car, au-delà de l'institution, Paris 8 est bien avant tout ses étudiants, ses enseignants, ses administratifs.

Avec *Agora*, nous entendons ainsi contribuer à une régénération démocratique de notre université selon les principes dictés par Périclès à Athènes : « Notre constitution politique n'a rien à envier aux lois qui régissent nos voisins ; loin d'imiter les autres, nous donnons l'exemple à suivre. Du fait que l'État, chez nous, est administré dans l'intérêt de la masse et non d'une minorité, notre régime a pris le nom de démocratie. »

Jean Louis Iten

DE QUOI LE REBRANDING DE PARIS 8 EST-IL LE NOM ?

Le *rebranding* est à la mode ! Il faut se singulariser, créer des identités, des marques, de la différenciation. Les espaces concurrentiels nécessitent que l'on se distingue et que l'on redonne régulièrement de la valeur aux acteurs qui y évoluent. Le champ académique n'y échappe pas. Les tutelles aimeraient en faire une sorte de marché à deux vitesses, avec, d'un côté, des pôles universitaires d'excellence de portée internationale et, de l'autre, des collèges universitaires territorialisés aux ancrages locaux et indexés à des bassins d'emploi. *L'Alma mater* ne devrait plus nourrir ses enfants de la même manière. Ne nous y trompons pas, les changements de charte, de signature et de logo révèlent d'abord la conformation à la supposée nécessité de la disruption et à la vision d'un enseignement supérieur à deux vitesses. Celui-ci est aujourd'hui déjà bien installé et, si Paris 8 n'a pas aujourd'hui les moyens d'en être un acteur majeur, il s'agirait néanmoins de ne pas trop se faire distancer et de rester dans la course des « bons » établissements. Outre les alliances nationales et les mises en réseau internationales, c'est par la spécialisation que les universités entendent se particulariser, préempter des espaces de recherche et d'enseignement et s'assurer des positions permettant des activités pas trop empêchées.

L'équipe présidentielle de Paris 8 a récemment choisi de se lancer, elle aussi, dans une opération de *rebranding* visant à faire de notre établissement « L'université des créations ». L'idée est de s'appuyer sur des antériorités qui auraient fait leurs preuves (Labex, EUR, etc.) et de tirer un avantage concurrentiel de ce rhabillage. Rien de plus qu'une simple opération marketing fondée sur des réussites. Outre le fait que ce repositionnement n'a donné lieu à aucune

concertation préalable digne de ce nom (« Quand on ne sait pas où l'on va, il faut aller vite, le plus vite possible » – devise Shadok), il conduit à l'invisibilisation des principaux marqueurs symboliques de notre université (« Vincennes à Saint-Denis », « Université-monde »). Certes, il est avancé, pour rassurer, qu'il s'agit d'« actualiser l'esprit de Vincennes, celui de l'expérimentation et de l'engagement », mais on peine à y croire. On comprend plutôt qu'il s'agit d'un solde de tout compte. Le legs vincennois n'a pas toujours été convenablement digéré, mais faut-il pour autant le retirer du menu ? Les pensées critiques qui ont fait les beaux jours de notre université ne font clairement pas partie des briques du logiciel universitaire tel que l'imagine la tutelle, mais faut-il nécessairement en faire le deuil pour devenir recommandable ?

Cherchant à se mettre au diapason, notre université investit un domaine dont elle espère faire son pré carré par la marketisation de son histoire. Alors comme ça, la création serait de la recherche, la recherche de la création, les enseignants-chercheurs seraient des artistes qui seraient donc aussi des enseignants-chercheurs. Tous créateurs ! Le temps de la *ré-création* a donc sonné, mais sans doute aurons-nous à en assurer la surveillance étroite si l'on ne veut pas que l'opération de relations publiques devienne un programme de domestication et de hiérarchisation de nos intérêts de connaissance si divers.

QUELLE PLACE POUR LES SCIENCES DURES À PARIS 8 ?

La reconnaissance des disciplines STS portées par les UFR(s) et les IUT(s), à l'Université Paris 8, initialement centrée sur les Sciences Humaines et Sociales, est une opportunité unique que nous devons préserver et enrichir. Il est crucial de renforcer les collaborations existantes et de développer les échanges entre toutes les disciplines et de soutenir, notamment, la collaboration entre les arts, les sciences humaines et sociales et les sciences et technologies, dans l'esprit de nos fondateurs.

Paris 8, une grande famille, partage un héritage commun qui prend racine au centre expérimental de Vincennes, en 1969, juste après les événements tumultueux de 1968. Des personnalités éminentes telles que Madeleine Rebérioux, Hélène Cixous, Gilles Deleuze, Jean-François Lyotard, André Miquel et Jean Douchet se sont engagées dans cette institution pour défendre les étudiants contestataires face à un pouvoir politique répressif. Le centre universitaire expérimental de Vincennes se distinguait par des enseignements souvent pionniers pour l'époque, introduisant des départements inédits dans l'université française : cinéma, psychanalyse, arts plastiques, théâtre, urbanisme, hypermédia et intelligence artificielle. Déjà considérée comme l'université des créations, bien avant de devoir se marketer comme telle, Paris 8 innovait dans ses choix pédagogiques et politiques.

L'interaction entre les sciences dures et les sciences humaines et sociales a été une priorité de l'institution. À cette époque, l'intelligence artificielle n'avait pas encore acquis la notoriété qu'elle connaît aujourd'hui, mais des enseignants-chercheurs visionnaires et pionniers spécialistes en linguistique, littérature, philosophie et économie-gestion, ont pris l'initiative de créer le

département d'informatique de Paris 8, l'un des premiers en France.

Le but affirmé était de collaborer avec les arts et les sciences humaines et il a contribué au développement d'outils en IA appliqués à la linguistique, la littérature, les sciences cognitives et la musique. Paris 8 a notamment été précurseur en informatique musicale et à l'avant-garde de la peinture informatisée. En poésie, nous avons innové avec la génération de poésie par ordinateur, et en sciences du langage avec des recherches en grammaire et syntaxe. Rapidement, l'informatique a été intégrée dans les formations de Musique et Arts Plastiques à Paris 8. Dans le domaine de la Psychologie et des Sciences Cognitives, l'équipe d'Informatique a développé des outils logiciels, des langages de programmation et des systèmes sophistiqués de représentation des connaissances et de support pédagogique, outils qui ont également été adoptés par l'École Polytechnique de Palaiseau, témoignant de leur pertinence et de leur efficacité.

Aujourd'hui, les universités dépourvues de formations en informatique mettent tout en œuvre pour développer des programmes de formation et des laboratoires de recherche dédiés. En effet, les avancées majeures dans le domaine de l'intelligence artificielle révolutionnent déjà la structure de notre société et en redéfinissent les contours.

Ainsi, les disciplines STS constituent une source précieuse de ressources pour notre université, agissant à la fois comme catalyseur d'innovation et comme moteur économique. Outre les 150 alternants dans le domaine de l'informatique, des mathématiques, ou de l'hypermédia, plusieurs contrats de recherche, centrés sur l'IA et le

numérique, attirent d'importants financements ex-ternes. Ces fonds ne profitent pas uniquement aux laboratoires et départements directement impliqués, mais ont un impact bénéfique sur l'ensemble de l'université. Ils

permettent l'amélioration des infrastructures, l'acquisition de nouvelles technologies, le financement des formations SHS et abondent le fond de roulement de notre université déjà bien déficitaire.

RENFORCER DES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX POUR LE LMD5

La réussite étudiante constitue l'une des missions essentielles de l'université ; elle mobilise l'ensemble de ses acteurs. Mais s'il est déjà bien compliqué de définir la réussite étudiante, protéiforme par nature, comment nous accorder pour mieux la renforcer ? Depuis les derniers changements de maquette, un parti pris se dégage selon un modèle qui « intègre les compétences transversales aux compétences fondamentales et (...) valorise les différentes expériences de la vie universitaire ». Les orientations et cadrages successifs imposent ainsi une part non négligeable d'enseignements transversaux et thématiques au dépend des enseignements disciplinaires fondamentaux. Si nous pouvons nous réjouir de la richesse culturelle et de l'ouverture pluridisciplinaire offertes aux étudiant.e.s, nous regrettons une diminution alarmante des enseignements consacrés aux connaissances théoriques disciplinaires ainsi qu'aux compétences méthodologiques universitaires. Force est de constater que le niveau général des étudiant.e.s tout comme leur niveau de satisfaction relatif au contenu des formations ne sont pas à la hausse – bien au contraire ! Cela représente également une source d'insatisfaction professionnelle et de perte de sens pour les enseignant.e.s qui sont contraint.e.s de développer des cours parfois éloignés du champ de leurs compétences. À terme, cela engendre des conséquences néfastes sur l'attractivité globale des formations de l'université Paris 8.

Aujourd'hui, le cadrage proposé pour le renouvellement de l'offre de formation de l'université et la mise en place du LMD5 ne fait pas exception. Les équipes pédagogiques se voient imposer une nouvelle fois des enseignements extérieurs à leurs compétences disciplinaires en lien, par exemple, avec le développement durable ou soutenable (« transition écologique », « écolisations disciplinaires »). Personne ne peut sérieusement être contre la nécessité d'une telle ouverture. Mais, s'ajoutant à l'augmentation de la part des EC libres, tout cela conduit à réduire à portion congrue la place des enseignements fondamentaux. Les formes de réussite sont certes multiples, mais elles ne peuvent s'établir que sur des bases solides. Les enseignements fondamentaux en constituent le socle sur lequel peuvent ensuite se développer les compétences et l'esprit critique, composantes essentielles aux parcours de nos étudiant.e.s et à l'identité des formations de Paris 8. Préservons-les dans nos prochaines maquettes !



L'UNIVERSITÉ AU SEIN DE LA VIE CULTURELLE DU TERRITOIRE

Il est un mantra récurrent tant dans les discussions des conseils que dans les réflexions et évaluations autour de nos formations, de nos laboratoires, etc. concernant nos liens à construire avec le territoire. Sauf que ces liens ne se décrètent pas, ils se pratiquent ! Et notamment, sur le territoire qui nous concerne, dans un rapport entre institutions. À cet égard, comment s'expliquer, tandis qu'on regrette depuis longtemps la faible insertion de notre université dans son environnement immédiat, qu'une politique n'ait pas encore été clairement définie visant, à la fois, une offre culturelle régulière de l'université, ainsi que l'intégration de cette offre dans l'offre culturelle générale de la ville de Saint-Denis ? Bien d'autres universités non-parisiennes sont en même temps des lieux culturels importants des territoires sur lesquels elles sont implantées. Dans la mesure, par exemple, où l'« *Amphi X* » est une *salle de spectacle*, gérée à ce titre par l'action culturelle et artistique, et qui a d'ailleurs accueilli des représentations théâtrales ou des concerts de très bonne qualité, pourquoi ces représentations sont-elles si émaillées dans l'année, suivant

le fil des besoins sporadiques internes de tel ou tel département ? N'y aurait-il pas moyen, plutôt que de viser l'organisation de concerts en extérieur, extrêmement ponctuels sur une ou deux journées, comme dans le cadre de Grand 8 — obligeant d'ailleurs la communauté à choisir entre travailler ou assister aux festivités —, de réfléchir à la programmation régulière d'une activité culturelle variée utilisant de manière rationnelle les ressources logistiques existantes, comme notre salle de spectacle ? Cela permettrait par ailleurs de réinsuffler de la vie à notre campus, y compris après le seuil fatidique des 18h, qui le voit se désertier. À quand l'université figurera-t-elle enfin au catalogue de l'offre culturelle de Saint-Denis, afin de constituer des publics d'étudiants et de personnels mais aussi d'autres dionysiens : mélomanes divers ou familles des quartiers alentours, élèves et enseignants des établissements voisins, etc. ? Ne serait-ce pas là un premier moyen, simple, de proprement pratiquer ce lien que nous espérons construire avec le territoire ?

UNIVERSITÉ À VENDRE

TOUT DOIT DISPARAÎTRE

L'AVENIR GILLET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Au moment où ces lignes sont écrites, Emmanuel Macron vient de dissoudre l'Assemblée nationale. La campagne pour les élections législatives est lancée et il faudra attendre le 7 juillet pour connaître la nouvelle configuration de la chambre basse, puis encore quelques jours pour prendre connaissance du nouveau gouvernement. Le MESR va donc se doter d'un.e nouvelle ministre. À moins que ce.lle.lui-ci ne sorte des rangs de la gauche « front populaire », il est à parier qu'elle.il s'efforcera de suivre le sillage de ses prédécesseurs avec pour boussole le Rapport Gillet, dont les quatorze propositions pour rénover et simplifier l'écosystème de la recherche et de l'innovation n'augurent pas du meilleur pour l'université.

Que dit ce rapport ? Que la politique de l'ESR sera décidée par le ministère sur la base de contrats d'objectifs, de moyens et de performance (les fameux « COMP ») que les établissements devront mettre en œuvre (ce n'est pas de la science-fiction, ils sont déjà là !). Les universités devront par ailleurs avoir pour objectif de

« répondre à des 'commandes' issues de l'État [notamment de différents ministères] et des citoyens ». La recherche devra donc être obéissante, s'habituer à répondre à une certaine demande sociale et se faire plus experte que défricheuse. Un « Haut-conseiller à la science » positionné auprès du Président de la République ou du Premier Ministre devrait servir de grand ordonnateur et de surveillant général des politiques de site que les universités devront s'appliquer à mettre en œuvre en conformité avec la stratégie ministérielle. Une feuille de route, un chef, et ce, à différents niveaux. On connaît la musique...

Les mérites de ce *spin off* du jupitérisme présidentiel tiendraient, entre autres choses, à la capacité nouvelle du dispositif à détecter les nouveaux talents de la recherche, à qui il est prévu de faire des ponts d'or. Ils devraient, par exemple, être seuls autorisés à déposer des projets de recherche conséquents (ANR, ERC), tandis que les enseignants-chercheurs « ordinaires » devront faire grossir leur volume d'heures d'enseignement. Individualisation des

parcours et des évaluations, détection par le haut des (dé)méritants, division accrue du travail académique... Même principe pour les labos : il y aura des conventions d'unité, déclinaisons des conventions de site, qui établiront des missions devant répondre à des objectifs précis émanant d'en haut. Les moyens seront directement indexés à la bonne réalisation de ceux-ci. Les directeur.s d'unité devront alors se faire à l'idée de devenir des managers COMPatibles, ayant pour principale fonction de s'assurer que tout le monde est bien en ordre de marche et ne va pas baguenauder sur des territoires scientifiques qui ne seraient pas sur la carte d'état-major.

Un autre point remarquable du rapport Gillet tient à cette marotte (déjà en place) qui consiste à coupler jeunisme et précarité. Il s'agira d'exploiter au maximum les « jeunes talents » à qui l'on donnera de gros moyens en échange d'une impermanence de statut et d'une mise en concurrence généralisée. Les jeunes loups aux dents longues pourront s'en donner à cœur joie, mais malheur à celle ou celui qui trébuchera. La meute se char-

gera de la. le chasser définitivement des territoires de l'excellence. Les débuts de carrière seront particulièrement choyés (chaires de professeurs juniors, budgets propres, importantes décharges de cours), mais gare à la sortie de route. L'idée est de neutraliser la « vieille garde » à qui on ne la raconte pas (ou moins), au profit d'une « jeune garde » supposée être plus disposée à la course à l'échalote et dont on fait le pari que, particulièrement bichonnée, elle devrait se faire plus docile.

Les enseignant.e.s-chercheur.e.s ne se mobilisent massivement qu'en de rares occasions. Les réformes s'appuient sur des changements dont d'aucuns se disent qu'ils pourraient bien en ressortir gagnants. Aussi ne voient-ils guère de raisons de s'y opposer *ex ante*. C'est toujours une fois que l'on a pris conscience que les gains attendus sont réduits et inégalement répartis que la grogne s'exprime éventuellement, à contretemps. Il faudra, cette fois, s'y prendre autrement si l'on ne veut pas voir l'université se transformer en champ de COMPétition et de batailles intestines.

RÉFLEXIONS POUR MIEUX CONCILIER LES DIFFÉRENTES EXIGENCES DU MÉTIER D'ENSEIGNANT-CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ DE PARIS 8 (ET AILLEURS)

Épisode numéro 1 : La plainte de l'enseignant-chercheur en responsabilité

L'enseignant-chercheur est confronté durant sa carrière à la difficulté de choisir comment organiser son temps pour répondre à des devoirs, des responsabilités institutionnels et personnels souvent contradictoires. Partagé entre sa recherche, son investissement pédagogique, ses tâches administratives et sa vie privée, il doit lors de chaque année universitaire démultiplier son

temps de travail et résoudre cette quadrature du cercle personnelle qui a des conséquences difficiles à prévoir pour sa carrière, sa vie de famille, son équilibre psychologique. Ce constat est particulièrement évident pour ceux et celles qui occupent ces fonctions administratives essentielles que sont les responsabilités de composante, de département, de laboratoire et de diplôme.

Ces tâches sont souvent ingrates : elles amènent très souvent celle ou celui qui l'occupe à imposer à ses collègues enseignants-chercheurs et BIATSS des décisions qui ne sont pas les siennes ; elles sont rémunérées de manière modeste en rapport à la quantité de travail qu'elles demandent ; elles empiètent souvent sur la vie personnelle car, du fait du manque d'organisation des équipes présidentielles successives, les demandes parviennent aux responsables au dernier moment et sans feuille de route précise. Dès lors, celles et ceux qui s'en chargent sont confrontés aux maux que connaissent nombreux cadres du privé : pris entre l'enclume des équipes d'enseignants-chercheurs et de BIATSS et le marteau des exigences de l'équipe présidentielle, ils sont souvent en situation de stress et presque toujours de surmenage. Dans le meilleur des cas, ils sont forcés de limiter leur temps de recherche sans bénéficier d'une réelle autonomie dans l'exercice de leurs fonctions.

Doit-il nécessairement en être ainsi ? Non ! Il existe au moins deux perspectives d'amélioration de ces conditions de travail. La première passe par une redéfinition des tâches liées à ces fonctions. La tendance récente a été de renforcer les prérogatives des directrices et directeurs de composante aux dépens des Responsables Administratif et Financier (RAF), ramenés au rôle de simple second, c'est une erreur. Les directrices et directeurs sont transformés en managers d'équipe administrative et ils

deviennent des enseignants-administratifs plutôt que des enseignants-chercheurs. Par ailleurs, que dire du destin des RAF ? Agents de catégorie A qui ont passé pour la plupart des concours difficiles et voués à des tâches d'encadrement, ils sont relégués au simple rang d'« adjoint » de la directrice ou du directeur de composante qui est souvent moins bien formé et moins compétent pour encadrer des équipes administratives ou gérer les aspects budgétaires et légaux de la gestion administrative d'une composante. La directrice ou le directeur se trouve de son côté absorbé par les contingences bureaucratiques qui l'éloignent des choix stratégiques.

Une seconde perspective serait de faire en sorte que ces responsabilités puissent donner droit à des congés de recherche en proportion de leur investissement. Les dispositifs qui existent aujourd'hui pour donner du temps de recherche ou de conception pédagogique – CRCT (Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques) ou délégation au CNRS ou dans un autre institut – sont totalement déconnectés de l'activité normale (enseignement, responsabilité administrative) de l'enseignant-chercheur. Or, à l'issue de quatre ou cinq ans de responsabilité d'une composante, de département ou de diplôme, l'enseignant-administrateur aurait besoin de bénéficier d'un temps de pause pédagogique et administrative pour redevenir le chercheur qu'il était.

AG #1 RA

Agora est le bulletin d'information et d'échange de la liste « S'unir pour Paris 8 ».

Site web : <https://sunirpourparis8.fr/>

Contact : contact@sunirpourparis8.fr

Directeur de la publication : JLI

Révision : CM

Merci à celles et ceux qui ont rendu ce numéro possible.